

Contexte historique

La Francophonie est la communauté des peuples parlant, à divers degrés, le français. On peut aussi la considérer comme un ensemble institutionnel composé d'organisations et d'associations, aussi bien gouvernementales que privées, engagées dans la poursuite du dialogue et de la coopération et ayant la langue française comme instrument de communication.

L'engagement du Canada

Conscient de l'importance du fait français sur son territoire, ainsi que de sa dimension internationale, le Canada s'est associé très tôt à la Francophonie et a participé activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions. C'est ainsi qu'en 1970, il fut l'un des membres fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) à Niamey, au Niger, et qu'il y joue depuis un rôle influent et efficace. C'est d'ailleurs un journaliste québécois, M. Jean-Marc Léger, qui fut le premier Secrétaire général de l'Agence.

Le gouvernement canadien a rapidement intégré la Francophonie à sa politique étrangère et il s'est montré constamment soucieux d'associer à son action les provinces à majorité ou à minorité substantielle francophone, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Les institutions

Au fil des ans, la communauté francophone s'est dotée de diverses structures et de mécanismes d'échanges, de concertation et de gestion. La présence canadienne y est toujours forte et active. L'ACCT est l'élément central de la Francophonie. Elle a pour objectif de rapprocher les peuples d'expression française par le biais de la coopération en matière d'éducation, de culture, de sciences et de technologie. Elle entend créer une nouvelle solidarité Nord-Sud et faire connaître les diverses cultures francophones. Son Secrétaire général actuel est un Canadien du Québec, M. Jean-Louis Roy.

Afin de contribuer au développement socioéconomique des pays membres, deux conférences ministérielles permanentes fondées dans les années 60 s'occupent de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Les Jeux de la Francophonie, accompagnés de manifestations culturelles importantes, se tiennent environ tous les quatre ans; les troisièmes doivent avoir lieu en Afrique en 1997. Par ailleurs, bon nombre d'organisations paragouvernementales ou privées à vocation professionnelle ou éducationnelle reçoivent du gouvernement canadien des subventions annuelles ou ponctuelles, ou du personnel temporaire.